

**ARRÊTÉ DEP-2024-103 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2011 portant création du baccalauréat professionnel commercialisation et services en restauration;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel commercialisation et services en restauration pour la session 2024 dans l'académie de Paris, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Stanislas VALLEE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Eric MALAPRADE

Madame Charlotte RIDEAU

Monsieur Mohsen DRIDI

Monsieur Pierre RODRIGUES

Monsieur Laurent CARBONI

Monsieur François RHARADE

Monsieur Frédéric CROISARD

Madame Odile RENAULT

Professionnels :

Monsieur Jean-Pierre LINGER

Monsieur Pierre DARIDAN

Monsieur Frédéric LE CAM

Monsieur Manuel FRIGOLA

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER